

sujet) et domaine d'objet comme extérieurs les uns par rapport aux autres, renouvelant ainsi l'illusion qui préside à la conception utilitariste du langage et aux notions qui en sont solidaires, de "code" et de "schéma de la communication".

En fait, il n'est pas non plus d'"objet du discours" en soi, indépendamment du fonctionnement de la forme-sujet qui fait que par le même mouvement où l'individu se trouve "rappelé" à sa position de sujet dans le discours, il est sommé d'identifier ce qui y est nommé comme éléments de son savoir, comme objet de sa pratique discursive et, en même temps, d'"oublier" (refouler?) les conditions d'ordre matériel qui ont abouti à la construction des noms et des préconstruits. Ce que M. PECHEUX (1975, p. 139 sq.) traduit en ces termes:

"le préconstruit est la modalité discursive du décalage par lequel l'individu est interpellé en sujet... tout en étant 'toujours-déjà sujet'".

S'il en est ainsi, on voit se dessiner un espace où se matérialise la forme (encore abstraite) de l'effet-sujet, à savoir l'espace linéaire de l'intradiscours ou de la "mise en rapport de la séquence discursive avec elle-même" (P. HENRY) où l'on peut repérer phénomènes d'anaphorisation, de reformulation, de dialogisme, ainsi, semble-t-il que ce que PECHEUX et FUCHS (1973) ont appelé zone d'oubli no 2. C'est là également, à notre avis, qu'il faut voir ce que J.M. MARANDIN (1977, p. 131) nomme "effet-séquence":

"J'entends par effet-séquence, un effet de sens qui n'est pas la somme d'effets de sens partiels, mais un effet de cohérence imaginaire qui détermine l'interprétation des phrases et des relations entre phrases".

en soulignant que cette formulation nous paraît avoir ceci d'important pour nous, qu'elle pointe en direction d'une caractérisation plus précise de cet effet: comme effet imaginaire. Ainsi donc, un effet imaginaire se soutient de la mise en rapport de formulations appartenant à des séquences discursives distinctes (ou à une même séquence discursive) ⁽¹⁾ c'est la théorie (non subjective) de cet effet qui est à faire. Cette théorie nous paraît devoir inclure l'étude d'une composante particulière

(1) P. HENRY appelle cette possibilité pour une formulation d'être mise en rapport avec d'autres: sa saturation, relevant ainsi un concept qui trouve son origine dans Frege (mais sans toutefois expliciter les raisons de cette parenté).

de cet effet, par laquelle des liens de nature logique viennent à s'inscrire dans le discours et ce, pas seulement dans le discours de type "cognitif", au travers notamment d'un effet d'argumentation et d'un effet de paraphrase-reformulation. Dans ce contexte, la "logique naturelle" au sens que lui donne GRIZE peut être caractérisée comme théorisation de cet aspect du discours, à condition toutefois qu'elle ne se referme pas sur elle-même, ne réalisant alors ni plus ni moins que la duplication (ou l'image spéculaire) de cet effet imaginaire. Autant dire que c'est au travers de la différenciation des "places énonciatives" (au sein d'une même formation discursive) que se construit l'énoncé dans ses formulations et reformulations multiples et que c'est au fur et à mesure que s'enchaînent ces places que se constituent ces fameuses classes auxquelles nous avons donné la caractérisation de "métagologique" pour mieux marquer leur ouverture à la fois au domaine de mémoire et au domaine d'anticipation. C'est ensuite par projection sur le plan de de l'intradiscours que le fonctionnement entre elles de ces classes en vient à induire un effet de cohérence qu'il devient impossible d'étudier dans les termes de la logique naturelle. Notons d'ailleurs que si l'entreprise de FREGE aboutit aussi bien dans l'ordre du fonctionnement cognitif du langage c'est que cette projection s'y fait de manière naturelle, à cause de la réduction des places énonciatives.

Ce à quoi nous engageant notamment les travaux de J.-B. GRIZE et de M.-J. BOREL c'est à sortir de ce cas particulier, en le situant au sein d'une théorie plus générale des règles de projection des rapports inter-séquence et inter-places énonciatives sur l'axe des rapports intra-séquence.

En ce sens, les "matériaux pour une logique naturelle" de J.-B. GRIZE nous sont indispensables pour décrire le fonctionnement et le produit de ces règles, tout comme nous le paraît, la prise en compte des théories formalistes de FREGE, LESNIEWSKI ... C'est d'ailleurs FREGE, le premier, qui s'insurge contre les préjugés qu'induit la linéarité des langues d'usage sur la conception de la "logique" (cf. FREGE Recherches logiques) semblant supposer que c'est sur un autre axe que la chaîne linéaire de la syntagmatisation des termes, que s'articulent ce qu'il appelle les "pensées" (Gedanke).

Encore faut-il, certes, que nous éclaircissons ici cette notion de "pensée" en fonction de celle qui précède, mais FREGE lui-même,

nous indique quelques voies, en particulier:

(1) La pensée doit être distinguée de la représentation (première Recherche logique, p. 184) et ce, note Claude IMBERT dans son Introduction aux "Ecrits logiques et philosophiques", contre les théories psychologiques.

(2) Il n'y a pas de sujet de la pensée, en tant que créateur de sens, (toujours: première Recherche logique).

(3) "Penser, ce n'est pas produire des pensées, mais les saisir" (cité dans C. IMBERT, op.cit., p. 39).

Autrement dit, FREGE nous engage à conclure dans le sens du caractère objectif de la pensée, se démarquant ainsi des conceptions idéalistes, tout en conservant (mais par la force des choses) un vocabulaire, une terminologie, emprunté à la tradition idéaliste.

Ceci étant, on peut se poser quelques questions sur le statut de ces "pensées", se demander en particulier s'il n'y a pas de rapprochement possible avec ce que nous avons qualifié de spécifiquement discursif, si tant est qu'il ne nous paraisse pas possible d'aller jusqu'au bout de la démarche fregéenne sans désigner le support-matériel de ces "pensées", à savoir le discours. A partir de là, il devient peut être possible de "recadrer" les conceptions de FREGE et celles, à sa suite, de la "logique naturelle" en les faisant servir au "discours" (non plus seulement cognitif, mais "général"). En particulier, le but de FREGE dans les Recherches, tel qu'il est énoncé par C. IMBERT (op.cit.):

"exclure du domaine logique toutes les propositions qui expriment des représentations et qui, comme celles-ci 'ont besoin d'un porteur'" peut être reformulé sous la forme d'une inclusion dans le domaine du "savoir" des formalisations fonctionnant comme préconstruites au sein d'autres formulations ou comme énoncés-recteurs au sens de J.M. MARANDIN (1977). Nous introduirons cependant une nuance qui nous paraît importante: il n'est pas de "réservoir" constitué a priori de telles formulations, sur lesquelles se conduirait le discours, il n'est pas de "vérités premières" à la base d'un "savoir", car celui-ci se construit lui-même sans cesse, ce que nous exprimons dans le texte 2 de la manière suivante:

"La manière dont un discours s'articule sur un autre est récurrente: l'énoncé pris en charge par S_1 par le jeu d'une opération qui porte sur les niveaux antérieurs est, à son tour, susceptible de fonctionner comme 'énoncé produit à un niveau antérieur' pour un 'nouveau' sujet S_1 ".

La constitution de ce "savoir" est, pour nous, contemporaine de ce que nous y avons appelé: la constitution d'un sujet universel S_u par laquelle "s'inscrit l'énonçable comme extérieur au sujet, en tant qu'il se rapporte à une autre instance que le sujet qui énonce et que se trouve ainsi scellé le sens de ce qui s'énonce".

Ce sujet universel dépend de la place où se^{/on} situe dans la chaîne verticale des assertions, cette place n'étant marquée que par l'introduction "ultime" d'un moule dit énonciatif, qui transforme une formulation ou une de ses parties (ou plusieurs formulations) déjà assertée(s) en une "assertion prise en charge par un sujet S_1 ".

L'énoncé alors produit porte la marque des différents sujet énonciateurs (ou: places énonciatives) au fil desquels il s'est construit (c'est par projection sur la chaîne intradiscursive que la plupart de ces marques sont effacées) autant dire que c'est une classe contenant les indices des différents locuteurs, mais que cette classe n'a jamais été close, car il (l'énoncé) pourra toujours être de nouveau pris en charge donc asserté. Là encore, notons l'intérêt des classes méréologiques, en ce que pour une telle classe il ne s'agit jamais de la définir a priori de telle sorte qu'on n'ait plus, pour vérifier si tel ou tel objet en est élément, qu'à faire le tour de ses éléments pour l'y reconnaître ou non, mais d'admettre comme élément tout ce dont on peut montrer qu'il a au moins une partie commune avec un objet de la classe. Ainsi, au sens méréologique, tel locuteur "nouveau" ou tel niveau encore non utilisé de l'assertion pourra être admis comme faisant partie de l'énoncé, puisqu'il possède une partie commune avec ^{/un} des objets constituants cet énoncé, ce qui est repris à un niveau antérieur⁽¹⁾.

(1) Un niveau d'assertion est l'ensemble formé par le signe d'assertion \vdash_{S_j} (renvoyant à une place de sujet) et la formulation qui suit. Un énoncé pourrait être défini (en revenant sur le texte 1) comme classe collective de niveaux d'assertion. Soit un nouveau \vdash_{S_j} dans la chaîne verticale. \vdash_{S_j} est élément de l'énoncé comme élément d'un objet qui a une partie commune avec un niveau d'assertion.

Encore faut-il noter ici la distinction que Frege introduit entre "pensé" et "asserté", distinction où M.J. BOREL (1975, p. 89) voit une tentative de résoudre "la question du statut de l'information introduite dans le discours en position non référentielle". Nous dirions: est caractérisable comme "pensé" le discursif en tant que préconstruit faisant retour dans le discours comme "élément du savoir" (avec effacement corrélatif des marques de places énonciatives, et donc impossibilité de "faire appel à l'interdiscours pour retrouver un S ayant pris en charge l'énoncé" (cf. C. FUCHS citée dans le texte 2)). Quant à l'asserté nous le définissons comme discursif en tant que référé à une position de sujet, c'est-à-dire en tant qu'ayant des références distinctes suivant le sujet qui énonce. On connaît l'exemple classique qu'a donné Frege: "X sait que deux est un nombre pair".

Dans cette phrase, la proposition subordonnée: "deux est un nombre pair" peut recevoir deux interprétations: extensionnelle ou intensionnelle. "A quoi, écrit M.-J. BOREL, on pourrait ajouter que s'il y a ambiguïté, c'est pour un producteur (ou locuteur) théorique qui "hic et nunc" est en relation avec le fait (pré-construit) que "deux est un nombre pair" de deux façons différentes selon qu'il peut reprendre à sa charge la vérité de l'énoncé ou qu'il en laisse la responsabilité à X (opacité référentielle). Ou, pour dire les choses autrement, selon qu'il appartient à l'ensemble des énonciateurs possibles du pré-construit ou non". (1)

On pourrait dire aussi, à notre avis que, dans ce cas "~~deux est un nombre pair~~" fonctionne comme "asserté" et dans l'autre comme "pensé", la différence résidant en ce que dans le premier cas, la référence de l'énoncé inclut la place de sujet alors que dans l'autre elle l'exclut. C'est ici concevoir la référence de l'énoncé comme extension du concept "ingrédient de la classe-énoncé" et indiquer deux modes de fonctionnement: dans l'un, la duplication ou la reprise d'un énoncé de niveau antérieur à un niveau S_i élargit l'ensemble des ingrédients à ce niveau S_i alors que, dans l'autre, il n'en est rien. Le premier cas implique la position référentielle du terme-argument du pré-construit (cf. effet contrastif dans le fonctionnement de la thématisa-

(1) C'est nous qui soulignons.

tion) et le second un effet de constat (sans "prise de partie" apparente) sur le préconstruit.

Autrement dit, il convient de nuancer ce qui est dit plus haut de l'énoncé quant aux marques qu'il porte des différents sujets énonciateurs, en introduisant l'idée que la reprise d'une formulation peut s'effectuer sans l'inscription d'une telle marque. La deuxième partie du texte 2 tente de donner un cadre mathématique à l'intérieur duquel peut être conceptualisé ce processus, avec les différents modes de fonctionnement qui le constituent.

Cette distinction pensée/asserté et la traduction que nous lui donnons ici permettent par ailleurs de décrire les effets particuliers liés à une formulation à l'intérieur d'une séquence discursive: effet de constitutions de savoir (au travers d'un sujet universel S_U) et/ou effet d'interpellation en sujet (du discours), la frontière entre ces deux effets n'étant pas délimitée du fait notamment des cas d'ambiguïté⁽¹⁾.

("Deux est un nombre pair" désigne à la fois: une évidence, un savoir, ce qui fait même la pierre angulaire de tout savoir (cf. "c'est clair comme deux et deux font quatre" phrase à laquelle pourtant on se plairait à opposer le démenti que dans un autre système numérique deux et deux ne font pas nécessairement quatre) mais aussi: "celui qui sait que deux est un nombre pair" c'est-à-dire celui qui, par l'énonciation même de cette proposition, s'identifie à un porteur de savoir).

En résumé, si ces deux textes renvoient l'un et l'autre à un éclairage différent, il nous reste maintenant à penser leur unité, ce qui ne peut se faire à notre avis que sous une forme contradictoire, forme qui se reflète dans la manière "technique" de poser les problèmes, la saisie du "fil du discours" et de l'effet de paraphrase-reformulation au travers d'un système méréologique ne s'accordant que de manière problématique avec la pensée d'un processus en termes de morphismes d'une catégorie particulière. D'autres problèmes sont en suspens, en parti-

(1) Ces cas ne sont donc nullement "à éliminer" comme le voudrait la tradition logiciste (de Frege à Quine) mais doivent être conçus au contraire, comme co-extensifs au discours en tant que participant à son fonctionnement.

culier comment délimiter formellement le domaine de l'intradiscours (lié pour M. PECHEUX à l'"oubli no 2") de celui de l'interdiscours (qui se constitue à partir de l'"oubli no 1")?

Quel choix devons-nous opérer des "opérations" ou "transformations" (telles que "thématisation en c'est...que...") à introduire de manière privilégiée comme désignant des effets discursifs particuliers? etc.

Nous espérons seulement que le lecteur ne perdra pas trop le "fil du discours" sous l'"effet" de tant d'"interpellations" contradictoires!

